

Offre d'emploi – Maçon qualifié polyvalent bâtiment et voirie

La Commune de SAINT-CHELÉY D'APCHER – 4771 habitants
3^{ème} ville de Lozère, située aux portes de l'autoroute A 75, à caractère industriel et touristique,
Lauréate du programme national « Petites Villes de Demain » et porteuse de projets structurants,

RECRUTE dès que possible

Par voie statutaire et à défaut par voie contractuelle

Un maçon qualifié polyvalent bâtiment et voirie (H/F)

Cadre d'emploi des adjoints techniques ou des agents de maîtrise

1 – Missions principales : Sous l'autorité hiérarchique du responsable des services techniques, participation à l'entretien des bâtiments communaux en effectuant divers travaux : construction de murs et cloisons ainsi que petit ouvrage en béton, application d'enduits et pose d'isolant, de carrelage et de faïence. Mais aussi réalisation de travaux neufs et d'entretien de voirie et d'espaces publics : terrassement manuel, pose de bordures et application manuelle d'enrobés.

2 – Missions annexes : - Viabilité hivernale : conduite de véhicule de déneigement et salage (mécanique ou manuel)
- Montage de chapiteaux l'été durant les fêtes votives

- Conditions d'exercice requises :

1° En bâtiment :

- Savoir construire des murs et cloisons en assemblant avec des produits liants (ciment, mortier, plâtre, résines) des matériaux traditionnels (briques, parpaings, pierres) ou des matériaux composites
- Fabriquer et poser des coffrages simples d'éléments de ferrailage et de petits ouvrages en béton
- Couler des chapes
- Poser divers revêtements de sol et muraux (carrelage, faïence)
- Assurer l'étanchéité et la protection des locaux ou bâtiments par la pose d'isolants ou d'enduits
- Eriger des clôtures

2° En voirie :

- Effectuer des opérations de petits terrassements et de déblaiements
- Réaliser des tranchées
- Curer des fossés
- Réaliser des murs de soutènement
- Poser des bordures et pavés
- Poser du mobilier urbain
- Repérer et signaler les dégradations de la voirie
- Proposer les interventions prioritaires

- Profils recherchés :

* Savoir théorique : Connaissances avérées en bâtiment et des travaux publics : maîtrise technique de maçonnerie et de VRD

Au minimum titulaire d'un CAP ou Bac professionnel option Maçonnerie ou Travaux Publics

Permis B, C, et E, et CACES nacelles et engins de chantier souhaités

Maîtrise des règles de bonne hygiène et sécurité du travail

Capacité à lire des plans

* Savoir être :

Esprit d'équipe et qualités relationnelles

Dynamisme, disponibilité et ponctualité

Capacité à rendre compte et à s'entretenir avec sa hiérarchie (Responsable des Services

Techniques et Directeur Général des Services) et les élus (Adjoint aux Travaux et Maire)

Autonomie et prises d'initiative dans son domaine de compétence

Respect du devoir de réserve

Bonne aptitude physique

- Conditions d'emploi :

* Rémunération définie suivant le cadre d'emploi des adjoints techniques ou des agents de maîtrise

* Possibilité de bénéficier d'un régime indemnitaire

* Avantages du CNAS et du COS

* Participation de l'employeur à la complémentaire santé et prévoyance

- Date limite de réception des candidatures : Lundi 20 janvier 2025, délai de rigueur
CV, lettre de motivation, dernier arrêté de situation administrative, et le cas échéant, tout document servant à la candidature, adressés par courrier à :

Madame Christine HUGON, Maire de SAINT-CHELY D'APCHER,
Mairie
67, Rue Théophile Roussel
48200 SAINT-CHELY D'APCHER

et par courriel : laurent.aubery@stchelydapcher.fr
à l'attention du Directeur Général des Services,
M. Laurent AUBERY (04.66.31.38.53)